

CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°251, octobre 2020

Tenues "républicaines", budget, salaires...

Blanquer prend des mesures

Pour fêter les 15 ans de la loi de 2005, le ministère a eu la bonne idée d'enfoncer un clou dans la précarisation des AESH. *Lire page 2*









La Mauvaise Herbe n°6 la revue de la Cnt-éducation Abonnez-vous!

Bulletin dans la rubrique dédiée sur le site cnt-f.org/fte



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter: 07 82 14 98 31

Classes surchargées, protocoles sanitaires inapplicables, Blanquer on le sait, a pris toutes les mesures nécessaires : les filles devront porter des tenues « républicaines » pour aller au collège ou au lycée!

A Paris 1, le président découvre après un mois de rentrée qu'il serait bon de prendre quelques mesures aussi. Dans un courrier adressé à tous les personnels le 2 octobre, il écrit : "une place doit être désormais laissée entre chaque étudiant, conviendra de s'en assurer dans chaque cours". On se souvient des photos publiées à la rentrée des "amphis bondés" et salles de TD où les étudiant.es sont assiss.es dans les couloirs de La Sorbonne, mais aussi à Rennes, Nantes, Toulouse...

Aucune démesure pour le budget de l'éducation l'an prochain : 2000 postes seront supprimés dans le secondaire afin d'en créer l'équivalent dans le 1er degré. Les profs des collèges et lycées feront des heures supplémentaires pour combler les manques, l'équivalent de + 3000 emplois annonce le ministère.

Il n'y pas de petite mesure, les maternelles privées bénéficieront d'une enveloppe de 100 millions d'euros, conséquence du vote de la loi du ministre.

Sur-mesure, 400 millions seront destinés à la revalorisation des débuts de carrières pour les profs. Blanquer appelle cela « le Grenelle des professeurs ». Il ne fait jamais dans la demie mesure.

"Rien a changé, la précarité touche toujours autant les étudiantes..."

Le 24 septembre, Doona, une étudiante trans, a mis fin à ses jours à la gare St Roch à Montpellier (lire le communiqué en Une de notre site). Un hommage lui était rendu à Amiens le 1er octobre. La CNT-STE 80 est intervenue : "A sa précarité s'ajoutait une autre violence social, celle de la transphobie. Doona s'est suicidée car elle a subi des comportements transphobes (...) En tant que syndicat nous devons accompagner et soutenir les revendications des personnes trans et lgbt. Notre but est l'égalité réelles pour tous.tes.

Contre la répression, la solidarité Deux rendez-vous : mercredi 7 octobre à 12h30 au TGI de Bobigny (93), pour soutenir Julien prof violemment interpellé devant un dépôt de bus lors du mouvement contre la retraite à points et accusé "d'entrave à la liberté de travailler" et lundi 12 octobre à Poitiers devant le rectorat pour soutenir les 4 collègues menacé.es de santions pour s'être opposées au bac Blanquer

(Retrouver toutes les infos, affiches et tracts sur notre site avec la publication de ce Classes-En-Lutte)



Pial de carotte



Pour fêter les 15 ans de la loi de 2005, le ministère a eu la bonne idée d'enfoncer un clou dans la précarisation des AESH. Au salaire de misère (qu'il n'est pas question d'augmenter), à l'absence de statut véritable (qu'il n'est pas question d'améliorer), s'ajoute désormais la flexibilité accrue grâce à la gestion rapprochée par les Pial.

Pour rappel, les Pial sont des regroupements d'établissements (1 lycée ou 1 collège et les écoles alentour) auxquels sont alloués un pool d'AESH. Ces dernières sont amenées à travailler dans l'ensemble des établissements du Pial, en fonction des besoins rencontrés dans chacun d'eux. Elles ne sont donc plus affectées auprès d'élèves particuliers, mais au sein du pôle. Ceux-ci sont chapeautés par le ou la chef.fe d'établissement du collège ou du lycée, et copiloté par l'IEN de circo. Mais c'est une AESH qui est la plupart du temps nommée pour en exécuter le secrétariat, la gestion des emplois du temps, l'organisation en cas d'absence, etc, sous le contrôle direct des chef.fes évidemment.

Caporalisation et management

Ainsi donc, les AESH n'ont plus d'affectations claires et nominatives, mais en sont réduites à l'aléatoire d'une gestion par le haut, où une collègue, pour quelques heures par semaine (entre 4 h et 8 h suivant la taille du Pial) et 50 euros de prime par mois, leur indiquera où aller et qui accompagner. Cette situation met en place une logique de caporalisation au sein des AESH, et certaines semblent s'en être déjà saisi avec entrain en jouant les mini-inspectrices auprès des collègues, et leur annonçant leur visite prochaine en classe pour les observer.

Concrètement, travaillant directement avec les chef.fes, et sous leurs ordres (leur pression), à devoir gérer des situations dans lesquelles la pénurie de personnels est chronique, c'est à pallier les manques sans tenir compte des réalités des collègues que va consister leur fonction. Et le tout pour une masse de travail qui doit bien faire marrer en haut lieu sur la façon d'obtenir qu'une fonction soit remplie sans en donner les moyens, les statuts, ni l'encadrement légal concret.

Cette gestion « au plus près du terrain », véritable point d'appui managérial, va donc particulariser encore plus les situations. La centaine et quelques de Pial de l'académie vont donc être gérés de cent et quelques manières différentes.

Les AESH à la criée

On peut le constater rien qu'à la logique de la mutualisation, dont chaque Pial à sa version propre : ici elle est à 8 h par élèves et 3 élèves maximum, là à 12 h et 2 élèves, ou variable entre 6 h et 12 h à partager entre 3, 4, 5, etc, élèves. Elle permet par ailleurs d'amener un.e AESH à se partager entre plusieurs enfants dans la même classe, s'ils ont des notifications de mutualisation, sans tenir compte de leurs besoins réels (au lieu de 12 h avec chacun, ce sera 12 h pour deux, voire trois élèves).

La logique est aussi de permettre des remplacements pour gérer les situations compliquées en cas d'absence. Et hop, voilà une collègue enlevée pour 2 h ici, une journée là, aux élèves qu'elle accompagne normalement, pour aller s'occuper sans préparation d'un.e autre estimé.e plus problématique.

À cette flexibilité s'ajoute la convenance des directeurs ou directrices, qui peuvent signifier leur refus de travailler avec des collègues, qui se trouvent ainsi déplacées du jour au lendemain.

C'est aussi les joies de la concurrence qu'on a pu voir dans certaines réunions de Pial, quand elles ont eu lieu, transformées en salle de marché, où les directeurs et directrices s'écharpaient pour avoir une AESH, ou pour une heure de plus, etc.

Tout ça sans cadre clair qui pourrait permettre aux AESH de défendre des positions de droits, et de refuser d'être baladées à la guise des administrations, afin de pouvoir effectuer leur travail de manière apaisée, sans se sentir encore plus déconsidérées et maltraitées.

On reste loin des conditions de travail nécessaire à l'accueil des élèves en situation de handicap, et à leur inclusion, telle que la loi de 2005 en avait formulé l'idée. C'est d'abord et avant tout la fuite en avant managériale et la dégradation des conditions d'exercice que met en place l'extension des Pial à l'ensemble des académies.